

**Voici les propositions qui seront soumises au débat du Comité Technique du 14 février en ce qui concerne les postes « classes »**

**FERMETURES**

Circonscription de Bergerac Est  
RPI 422 Couze St Front Baneuil  
Ecole élémentaire Alba Bergerac  
Ecole élémentaire J Moulin Bergerac  
Ecole élémentaire Les Vaures Bergerac  
Ecole primaire A Malraux Bergerac  
Ecole primaire R Desmaisons Bergerac  
Ecole maternelle Creysse  
Ecole primaire Lembras  
Ecole primaire Villefranche du Périgord

Circonscription Bergerac Ouest  
RPI 518 Issac Villamblard  
Ecole maternelle E Rostand Bergerac  
Ecole maternelle Naillac le taillis Bergerac  
Ecole élémentaire Montpon

Circonscription Dordogne Nord  
RPI 614 Champniers Reilhac Piégut Pluviers  
RPI 608 Coulaures Savignac les Eglises  
RPI 605 Genis Cherveix Cubas  
RPI 612 St Front la rivière St Pardoux la rivière  
Ecole élémentaire Joliot Curie Boulazac  
Ecole élémentaire Brantôme  
Ecole maternelle Excideuil  
Ecole élémentaire boulevard A France Nontron  
Ecole maternelle J Rostand Nontron  
Ecole maternelle boulevard du Palais Nontron  
Ecole primaire St Martial de Valette  
Ecole élémentaire E Zola Trélissac  
Ecole maternelle J Eyraud Trélissac

Circonscription de Périgueux 2  
Ecole élémentaire Thenon

Circonscription de Périgueux 3  
RPI 308 Allemans Bertric Burée St Paul Lizonne  
Ecole maternelle d'Agonac  
Ecole primaire d'Annesse et Beaulieu  
Ecole élémentaire L Pergaud Coulounieix Chamiers  
Ecole maternelle Tocane

Circonscription Sarlat  
RPI 701 La Chapelle Aubareil Thonac

RPI 715 Daglan St Cybranet Castelnaud La Chapelle  
RPI 707 Marquay Tamniès  
RPI 717 Plazac St Léon sur Vèzère  
Ecole maternelle Montignac  
Ecole élémentaire J Ferry Sarlat  
Ecole maternelle les Chênes verts Sarlat

### **BLOCAGES A LA FERMETURE**

Circonscription Bergerac est  
RPI 414 Cales Badefols sur Dordogne Tremolat  
Ecole maternelle Beaumont

Circonscription Dordogne nord  
Ecole maternelle Thiviers

Circonscription Périgieux 2  
RPI 207 Fouleix St Laurent des Bâtons St Michel de Villadeix  
Ecole primaire Saint Alvère  
Ecole élémentaire Mounet Sully Saint Astier  
Ecole élémentaire Le Bugue

Circonscription de Périgieux 3  
Ecole élémentaire Gour de l'Arche Périgieux

Circonscription Sarlat  
RPI 704 Prats de Carlux Sainte Nathalène  
Ecole primaire Rouffignac Saint Cernin  
Ecole élémentaire J Prévert Terrasson  
Ecole maternelle Le Maleu Terrasson

### **OUVERTURES**

Circonscription Bergerac ouest  
Ecole primaire Lamonzie Saint Martin : attribution à titre définitif

Circonscription Périgieux 2  
Ecole maternelle Bassillac : attribution à titre provisoire  
Ecole primaire La Douze : attribution à titre définitif

Circonscription de Périgieux 3  
Ecole élémentaire Marsac/Isle : attribution à titre provisoire

### **BLOCAGES A L'OUVERTURE**

Circonscription Bergerac ouest  
Ecole primaire Vélines

Circonscription Dordogne nord

Ecole élémentaire de Champcevinel  
Ecole élémentaire de Thiviers

Circonscription Périgueux 2  
RPI 209 St Paul de Serre Eglise Neuve de Vergt Chalagnac

**Examen des mesures provisoires de la rentrée 2011 actées lors du CDEN du 09/09/2011**

**Maintien des moyens provisoires suivants :**

Circonscription de Bergerac ouest  
Ecole primaire de Montpon, hameau de Menestérol : 1 ouverture à titre provisoire

Circonscription de Périgueux 2  
Ecole élémentaire de Vergt : 1 ouverture à titre provisoire

Circonscription de Périgueux 3  
Ecole maternelle de Neuvic : 1 ouverture à titre définitif  
RPI 310 Tocane Montagrier : 1 ouverture à titre provisoire

Circonscription de Sarlat  
Ecole élémentaire de Tursac : 1 ouverture à titre provisoire

**Non reconduction des moyens provisoires suivants :**

Circonscription Dordogne Nord  
RPI 622 Jumilhac le Grand St Paul la Roche  
Ecole élémentaire d'Excideuil

**RECONDUCTIONS DE 2 MOYENS VOTES AU CDEN D'AVRIL 2011 :**

Circonscription de Bergerac ouest  
Ecole primaire de Menesplet : le poste attribué à titre provisoire est reconduit à titre définitif

Circonscription de Sarlat  
RPI 713 Ladornac/Grèzes/Chavagnac : le poste attribué à titre provisoire à Ladornac est reconduit à titre provisoire.